



UPS® Demand Surcharges

15 septembre 2025

En réponse aux conditions du marché, les mises à jour suivantes entreront en vigueur à compter du 28 septembre 2025 et ce jusqu'au 17 janvier 2026 :

- Jusqu'au **17 janvier 2026**, un supplément forte demande s'appliquera **aux colis nécessitant une manutention supplémentaire** et aux **colis volumineux**.
- Le supplément forte demande existant pour les colis qui répondent aux spécifications des **limites maximales dépassées augmentera**.

Ces frais sont soumis au supplément carburant.

Les suppléments forte demande s'appliqueront selon les montants indiqués ci-dessous. Veuillez noter que le supplément forte demande pour tout colis qui répond aux spécifications des limites maximales dépassées est en vigueur depuis le 17 avril 2023 et continuera de s'appliquer jusqu'à nouvel ordre.

Les suppléments forte demande peuvent être modifiés sans préavis et les dates d'application peuvent être prolongées ou modifiées. Les expéditeurs sont invités à consulter régulièrement les informations mises à jour sur ups.com avant de nous remettre leurs envois. Les suppléments s'appliqueront aux colis expédiés pendant les dates d'application spécifiées pour les origines, les destinations et les niveaux de service selon les montants indiqués ci-dessous. Les suppléments forte demande s'appliquent en plus de tous les autres frais applicables. Visitez [UPS.com](https://ups.com) pour rester informé(e) des mises à jour concernant ces suppléments.

A. Supplément forte demande – Appliqué aux colis qui nécessitent une manutention supplémentaire

À compter du 28 septembre, un supplément forte demande s'appliquera aux colis qui nécessitent une manutention supplémentaire et ce jusqu'au 17 janvier 2026 inclus.

La manutention supplémentaire s'applique aux colis suivants :

1. Tout article qui est enfermé dans un conteneur d'expédition extérieur en métal ou en bois
2. Tout article cylindrique, tel qu'un baril, un tambour, un seau ou un pneu, qui n'est pas entièrement emballé dans un conteneur d'expédition en carton ondulé
3. Tout colis dont le côté le plus long dépasse 100 cm ou dont le deuxième côté le plus long dépasse 76 cm
4. Tout colis importé, exporté ou expédié en Belgique d'un poids réel supérieur à 25 kg.
5. Tout colis importé, exporté ou expédié en Belgique faisant partie d'un envoi dont le poids moyen par colis est supérieur à 25 kg et lorsque le poids de chaque colis n'est pas spécifié sur le document source ou dans le système d'expédition automatisé UPS utilisé.

UPS se réserve également le droit d'évaluer les frais de manutention supplémentaire pour tout colis qui, à la seule discrétion d'UPS, nécessite une manutention spéciale.

Compte tenu de la manutention supplémentaire requise de notre part et des retards potentiels dans le traitement de ces envois, UPS n'accorde pas de garantie de remboursement pour ceux-ci. UPS ne rembourse donc pas les frais d'expédition si les envois nécessitant une manutention supplémentaire ne sont pas livrés à l'heure prévue.

Le supplément forte demande est un montant fixe par colis en plus des tarifs, suppléments et/ou frais existants.

À partir du 28 septembre 2025 :

Pays	Devise	Supplément forte demande appliqué à la manutention supplémentaire
Autriche	EURO	7.25
Belgique	EURO	7.25
Suisse	CHF	6.60
République tchèque	CZK	189.00
Allemagne	EURO	7.35
Danemark	DKK	47.40
Espagne	EURO	7.25
Finlande	EURO	6.10
France	EURO	7.25
Grande-Bretagne	GBP	6.85
Hongrie	HUF	2,536.00
Irlande	EURO	7.60
Italie	EURO	7.25
Luxembourg	EURO	7.25
Pays-Bas	EURO	7.25
Norvège	NOK	57.80
Pologne	PLN	26.40
Portugal	EURO	7.25
Suède	SEK	58.60

B. Supplément forte demande – Appliqué aux colis volumineux

À compter du 28 septembre, un supplément forte demande s'appliquera aux colis volumineux et ce jusqu'au 17 janvier 2026 inclus.

Un colis est considéré comme un « colis volumineux » lorsque sa longueur et sa circonférence [circonférence = (2 x largeur) + (2 x hauteur)] combinées dépassent 300 cm, mais ne dépassent pas la taille maximale acceptée par UPS étant de 400 cm. Les colis volumineux sont soumis à un poids facturable minimum de 40 kg en plus du supplément pour colis volumineux.

En raison de la manutention supplémentaire requise de notre part et des retards potentiels dans le traitement de ces envois, UPS n'accorde pas de garantie de remboursement pour ceux-ci. Par conséquent, UPS ne remboursera pas les frais d'expédition si les envois nécessitant une manutention supplémentaire ne sont pas livrés à l'heure prévue.

Le supplément forte demande est un montant fixe par colis en plus des tarifs, suppléments et/ou frais existants.

À partir du 28 septembre 2025 :

Pays	Devise	Supplément forte demande appliqué aux colis volumineux
Autriche	EURO	75.40
Belgique	EURO	75.85
Suisse	CHF	80.65
République tchèque	CZK	1,966.00
Allemagne	EURO	77.60
Danemark	DKK	589.70
Espagne	EURO	75.10
Finlande	EURO	79.30
France	EURO	75.00
Grande-Bretagne	GBP	65.55
Hongrie	HUF	31,593.00
Irlande	EURO	79.30
Italie	EURO	75.10
Luxembourg	EURO	75.85
Pays-Bas	EURO	75.85
Norvège	NOK	883.30
Pologne	PLN	344.50
Portugal	EURO	75.00
Suède	SEK	857.20

C. Supplément forte demande – Appliqué aux colis qui répondent aux spécifications des limites maximales dépassées

Depuis le 17 avril 2023, un supplément forte demande s'applique à tous les colis qui répondent aux spécifications des limites maximales dépassées pour toutes les destinations. À compter du 28 septembre 2025, ce supplément forte demande augmentera.

Le supplément forte demande s'applique à tous les colis répondant à ces spécifications en provenance de 19 pays d'Europe vers toutes les destinations.

Les pays concernés sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse.

Spécificités du supplément lorsque les limites maximales sont dépassées : les colis d'un poids réel de plus de 70 kg, ou d'une longueur supérieure à 274 cm, ou d'une longueur et d'une circonférence totales de 400 cm combinées [circonférence = (2 x largeur) + (2 x hauteur)], ne sont pas acceptés. S'ils sont détectés dans notre réseau de petits colis, ils seront soumis à des frais supplémentaires. Les colis de plus de 400 cm de longueur et de circonférence font également l'objet d'un supplément pour colis volumineux.

Compte tenu de la manutention supplémentaire requise de notre part et des retards potentiels dans le traitement de ces envois, UPS n'accorde pas de garantie de remboursement pour ceux-ci. UPS ne rembourse donc pas les frais d'expédition si les envois nécessitant une manutention supplémentaire ne sont pas livrés à l'heure prévue.

Le supplément forte demande est un montant fixe par colis en plus des tarifs, suppléments et/ou frais existants.

À partir du 28 septembre 2025 :

Pays	Devise	Supplément forte demande appliqué lorsque les limites maximales sont dépassées
Autriche	EURO	475.00
Belgique	EURO	475.00
Suisse	CHF	459.00
République tchèque	CZK	12,015.00
Allemagne	EURO	475.00
Danemark	DKK	3,537.20
Espagne	EURO	475.00
Finlande	EURO	475.00
France	EURO	475.00
Grande-Bretagne	GBP	417.90
Hongrie	HUF	200,086.00
Irlande	EURO	475.00
Italie	EURO	475.00
Luxembourg	EURO	475.00
Pays-Bas	EURO	475.00
Norvège	NOK	5,594.00
Pologne	PLN	2,215.60
Portugal	EURO	475.00
Suède	SEK	5,428.90

Tous les frais sont Hors Taxes¹.

Supplément forte demande appliqué aux colis qui répondent aux spécifications des limites maximales dépassées avant le 28 septembre :

Pays	Devise	Supplément forte demande appliqué lorsque les limites maximales sont dépassées
<i>Autriche</i>	<i>EURO</i>	<i>438.00</i>
<i>Belgique</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>Suisse</i>	<i>CHF</i>	<i>438.00</i>
<i>République tchèque</i>	<i>CZK</i>	<i>10,642.00</i>
<i>Allemagne</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>Danemark</i>	<i>DKK</i>	<i>2,312.00</i>
<i>Espagne</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>Finlande</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>France</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>Grande-Bretagne</i>	<i>GBP</i>	<i>398.00</i>
<i>Hongrie</i>	<i>HUF</i>	<i>172,997.00</i>
<i>Irlande</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>Italie</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>Luxembourg</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>Pays-Bas</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>Norvège</i>	<i>NOK</i>	<i>5,060.00</i>
<i>Pologne</i>	<i>PLN</i>	<i>2,110.00</i>
<i>Portugal</i>	<i>EURO</i>	<i>440.00</i>
<i>Suède</i>	<i>SEK</i>	<i>5,041.00</i>

¹ Taux de TVA par pays : Allemagne : TVA 19 % , Autriche : TVA 20 % , Belgique : TVA 21 % , Danemark : TVA 25 % , Espagne : TVA 24 % , France : TVA 20 % , Hongrie : TVA 27 % , Irlande : TVA 23 % , Italie : TVA 22 % , Luxembourg : TVA 17 % , Norvège : TVA 25 % , Pays-Bas : TVA 21 % , Pologne : TVA 23 % , Portugal : TVA 23 % , République tchèque : TVA 21 % , Royaume-Uni : TVA 20 % , Suède : TVA 25 % , Suisse : TVA 8,1 %